



AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de la société COSUMAR, société anonyme au capital de 629.914.290 DH, divisé en 62.991.429 actions d'une valeur nominale de 10 DH l'action, sont convoqués en Assemblée générale mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire au siège social 8, Rue El Mouatamid Ibnou Abbad à Casablanca, le :

MARDI 29 MAI 2018 A 11 HEURES

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, approbation desdits comptes;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice;
- Affectation des résultats;
- Fixation du montant des jetons de présence;
- Démission d'un administrateur;
- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;
- Changement du représentant permanent d'un administrateur;
- Pouvoirs à conférer.

Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration;
- Augmentation du capital social d'une somme de 314.957.140 DH par incorporation de réserves et création d'actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires;
- Modification corrélative des statuts;
- Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration et au Président Directeur Général;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq (5) jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq (5) jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire mis à disposition au siège social de la société conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts et de l'article 131 bis de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Des formules de procuration ainsi que des formules de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet www.cosumar.co.ma.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95, la demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour, formulée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de la loi 17-95, doit être adressée par les actionnaires au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

PROJET DE RÉSOLUTIONS

DU RESSORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 897.740.377,05 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2017.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, telle que modifiée et complétée, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable		897.740.377,05 DH
Réserve légale (pour arriver à son plafond)	(-)	20.997.143,00 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+)	2.578.223,85 DH

Solde		879.321.457,90 DH
Réserve facultative	(-)	248.890.000,00 DH
Dividende	(-)	629.914.290,00 DH

Solde		517.167,90 DH

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 629.914.290 DH, correspondant aux 62.991.429 actions, soit un dividende unitaire de 10,00 DH par action et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué, soit 517.167,90 DH.

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 21 juin 2018.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 pour un montant brut global de 960.000,00 DH, soit 120.000,00 dirhams par Administrateur.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Jean-Vincent Piot de son poste d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de M. Virgilio Lopes Fagundes en remplacement de M. Jean-Vincent Piot, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que le Représentant Permanent du Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR » est désormais Mme Ouafae MRIOUAH.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

DU RESSORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de porter le capital social actuellement fixé à 629.914.290 DH divisé en 62.991.429 actions de 10 DH de valeur nominale à 944.871.430 DH par l'incorporation au compte capital d'une somme de 314.957.140 DH prélevée sur le compte «Réserves facultatives».

En représentation de cette augmentation de capital, il sera créé 31.495.714 actions nouvelles de 10 DH de valeur nominale chacune qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes.

Ces actions nouvelles seront assimilées, en matière de droits et d'obligations, aux actions anciennes et seront créées avec jouissance à compter du 1er Janvier 2018.

Les actionnaires devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente de droits qui viendraient à être nécessaires pour obtenir l'attribution d'un nombre entier d'actions.

L'attribution des actions gratuites aux actionnaires interviendra après la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2017.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale décide de modifier la rédaction de l'article 6 des statuts comme suit :

« Article 6 : Capital Social

Le capital social est fixé à la somme de neuf cent quarante quatre millions huit cent soixante et onze mille quatre cent trente (944.871.430) dirhams. Il est divisé en quatre vingt quatorze millions quatre cent quatre vingt sept mille cent quarante trois (94.487.143) actions d'une valeur nominale de dix (10) dirhams chacune, intégralement libérées et numérotées de 1 à 94.487.143.»

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide que l'opération d'attribution des actions nouvelles sera domiciliée à :

- ATTJARIWABA BANK - Agence Yacoub El Mansour - Angle Dar Al Kotni et Rue Al Jounaid - Casablanca

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration ainsi qu'au Président Directeur Général à l'effet de prendre toute décision et toute mesure utiles et d'accomplir toutes formalités nécessaires à la parfaite réalisation de l'augmentation de capital et à l'inscription des actions émises à la cote de la Bourse de Casablanca, conformément à la réglementation boursière marocaine en vigueur.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales .

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

MASSES	EXERCICE a	EXERCICE PRECEDENT b	VARIATION	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	4 190 029 924,15	3 860 701 440,29	-	329 328 483,86
2 Actif Immobilisé	4 073 453 753,38	3 740 640 681,31	332 813 072,07	-
3 FOND DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1) - (2) (A)	116 576 170,77	120 060 758,98	3 484 588,21	-
4 Actif Circulant	4 197 820 733,94	4 363 726 417,92	-	165 905 683,98
5 Passif Circulant	4 120 682 381,59	4 264 507 081,30	143 824 699,71	-
6 BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4) - (5) (B)	77 138 352,35	99 219 336,62	-	22 080 984,27
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) (A) - (B)	39 437 818,42	20 841 422,36	18 596 396,06	-

II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

	Exercice		Exercice Précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I- RESSOURCES STABLES (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		592 186 954,60		562 127 578,67
. Capacité d'Autofinancement		1 138 112 672,60		1 014 761 734,67
. Distribution de Bénéfices		-545 925 718,00		-452 634 156,00
CESSION & REDUCTION D'IMMOBILISATIONS (B)		2 351 928,79		98 145 641,22
. Cession d'Immobilisations Incorporelles				936 073,94
. Cession d'Immobilisations Corporelles		1 495 727,82		91 859 352,48
. Cession d'Immobilisations Financières				
. Récupération sur créances immobilisées				856 200,97
. Récupération sur prêts immobilisés		856 200,97		5 350 214,80
AUGMENTATION DES CAPITALS PROPRES & ASSIMILES (C)		-		151 591 382,21
. Augmentation de capital, apports		-		142 254 712,52
. Subventions d'Investissement		-		8 524 963,56
. Provision durable		-		811 686,13
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		-		-
(Nettes de primes de remboursement)		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)		594 538 883,39		811 864 582,10
II- EMPLOIS STABLES (FLUX)				
ACQUISITION & AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)		593 890 820,54		707 061 384,52
. Acquisition d'Immobilisations Incorporelles		2 113 634,60		12 081 740,18
. Acquisition d'Immobilisations Corporelles		197 344 119,83		635 878 554,66
. Acquisition d'Immobilisations Financières		392 534 486,11		56 214 625,43
. Augmentation des créances immobilisées				
. Augmentation des prêts immobilisés		1 898 580,00		2 886 464,25
REMBOURSEMENT DES CAPITALS PROPRES (F)		-		-
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		-		-
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		4 132 651,06		4 388 308,97
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)		598 023 471,60		711 449 693,49
III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		22 080 984,27		457 500 854,18
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE		18 596 396,06		357 085 965,57
TOTAL GENERAL		616 619 867,66		616 619 867,66

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE & LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE & LES RESULTATS
I. d'évaluation Changements affectant les méthodes	Néant	
II. Changements affectant les règles de présentation		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT FIN EXERCICE
		Acquisition	Pdt* par l'Ese pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	4 388 308,97	-	-	4 132 651,06	-	-	-	8 520 960,03
. Frais préliminaires	-	-	-	2 099 914,30	-	-	-	2 099 914,30
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 388 308,97	-	-	2 032 736,76	-	-	-	6 421 045,73
. Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 644 252,57	-	-	2 113 634,60	-	-	-	63 757 887,17
. Immobilisations en recherche & développement	-	-	-	-	-	-	-	-
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	30 924 398,89	-	-	2 113 634,60	-	-	-	33 038 033,49
. Fonds commercial	30 622 333,78	-	-	-	-	-	-	30 622 333,78
. Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	-	-	-	-	-	97 520,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 235 918 261,33	203 590 405,50	0,00	691 454 454,88	1 996 060,00	-	697 700 740,54	5 431 266 321,17
. Terrains	400 891 269,28	-	-	-	-	-	-	400 891 269,28
. Constructions	602 345 409,95	-	-	110 172 384,43	-	-	-	712 517 794,38
. Installations techniques, matériel & outillage	3 401 549 374,38	-	-	570 401 975,21	-	-	-	3 971 951 349,59
. Matériel de transport	50 370 974,21	-	-	2 220 382,13	1 996 060,00	-	-	50 595 296,34
. Mobilier, matériel de bureau & Aménagt. divers	231 522 419,61	-	-	8 659 713,11	-	-	-	240 182 132,72
. Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immobilisations corporelles encours	549 238 813,89	203 590 405,50	-	-	-	-	697 700 740,54	55 128 478,86

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital Social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DURRAH	Raffinerie	1 084 720 000,00	43,28%	447 449 211,54	447 449 211,54	31/12/2017			
SUTA	Sucrierie	2 312 633 000,00	99,84%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2017	613 619 702,31	87 836 556,49	80 808 945,00
SURAC	Sucrierie	146 926 800,00	100,00%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2017	171 548 700,20	14 501 931,52	
SUNABEL	Sucrierie	190 173 300,00	99,15%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2017	453 068 061,72	40 472 175,83	49 025 470,00
AGA	Formation	5 150 000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2017	17 584 817,96	-27 370,90	
INGENIEURIE									
BANQUE POPULAIRE	Finance	Variable		60 000,00	60 000,00	31/12/2017			3740,00
SCEF	Formation	400 000,00	10,05%	40 200,00		31/12/2017	73 385,58	-6 560,00	
CELACO	Immobilier	3 000 000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2017	7 451 995,63	1175 785,61	451 500,00
SGA	Commerciale	20 000 000,00	0,00%	100,00	100,00	31/12/2017			
SUCRUNION	Sucrierie	25 000 000,00	99,99%	24 999 600,00		31/12/2017	14 569 677,38	2 664 142,12	
GAFA SUGAR CO. LTD.	Sucrierie	1 119 200,00	100,00%	1 119 200,00	1 119 200,00	31/12/2017			
Sté WINCOMAR	Négoce de sucre	999 900,00	99,99%	999 900,00	999 900,00	31/12/2017			
Total :		1708 752 500,00		1976 293 244,22	1951 253 444,22		1 277 916 340,78	146 616 660,67	130 289 655,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	26 290 290,99	-	-	-	-	-	-	26 290 290,99
2. Provisions réglementées	437 720 137,15	-	-	93 148 196,14	-	-	70 318 037,45	460 550 295,84
3. Provisions durables pour risques & charges	148 466 066,71	-	-	-	-	-	44 379 670,88	104 086 395,83
SOUS TOTAL (A)	612 476 494,85	0,00	0,00	93 148 196,14	0,00	0,00	114 697 708,33	590 926 982,66
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	61 549 994,19	34 480 195,79	-	850 211,68	37 672 664,77	-	-	59 207 736,89
5. Autres provisions pour risques & charges	81 522 661,80	-	4 316 425,37	29 550 007,68	-	3 144 661,80	-	112 244 433,05
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	143 072 655,99	34 480 195,79	4 316 425,37	30 400 219,36	37 672 664,77	3 144 661,80	0,00	171 452 169,94
TOTAL (A + B)	755 549 150,84	34 480 195,79	4 316 425,37	123 548 415,50	37 672 664,77	3 144 661,80	114 697 708,33	762 379 152,60



TABLEAU DES CREANCES

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

CREANCES	TOTAL	ANALYSES PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues & non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état & organisme publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 844 173,25	5 666 351,92	2 927 730,34	1 250 090,99	-	-	-	-
.Prêts immobilisés	7 767 507,23	3 589 685,90	2 927 730,34	1 250 090,99				
.Autres créances financières	2 076 666,02	2 076 666,02						
TOTAL	9 844 173,25	5 666 351,92	2 927 730,34	1 250 090,99	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 208 461 056,77	-	1 180 480 616,21	27 980 440,56	15 593 309,14	514 722 480,27	167 120 309,65	-
.Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	24 658 635,20		24 658 635,20		15 593 309,14			
.Clients & comptes rattachés	271 976 917,07		253 384 030,39	18 592 886,68				
.Personnel	19 146 906,40		19 146 906,40	-				
.Etat	514 722 480,27		514 722 480,27	-		514 722 480,27		
.Comptes d'associés	152 000 000,00		152 000 000,00	-			152 000 000,00	
.Autres débiteurs	218 003 937,88		208 616 384,00	9 387 553,88			15 120 309,65	
.Comptes de régularisations-Actif	7 952 179,95		7 952 179,95	-				
TOTAL	1 208 461 056,77	-	1 180 480 616,21	27 980 440,56	15 593 309,14	514 722 480,27	167 120 309,65	-

TABLEAU DES DETTES

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

DETTES	TOTAL	ANALYSES PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues & non recouvrées	Montants en devises	Montants représentés par effets	Montants sur les entreprises liées	TABLEAU DES CREANCES
DE FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-
.Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
.Autres dettes de financement	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	4 007 246 321,95	-	4 007 246 321,95	-	82 020 534,31	51 387 169,05	-	3 334 085 010,29
.Fournisseurs & comptes rattachés	3 745 302 445,99		3 745 302 445,99		82 020 534,31			3 334 085 010,29
.Clients créditeurs, avances & acomptes	13 000 915,16		13 000 915,16					
.Personnel	44 713 839,25		44 713 839,25					
.Organismes sociaux	10 108 517,56		10 108 517,56					
.Etat	51 387 169,05		51 387 169,05			51 387 169,05		
.Comptes d'associés	26 236 838,00		26 236 838,00					
.Autres créanciers	12 985 842,99		12 985 842,99					
.Comptes de régularisations-Passif	103 510 753,95		103 510 753,95					
TOTAL	4 007 246 321,95	-	4 007 246 321,95	-	82 020 534,31	51 387 169,05	-	3 334 085 010,29

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date & lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
.Sûretés données					
.Sûretés reçues	935 062,17				935 062,17
Prêt pour acquisition de logement	935 062,17	Hypothèque	Divers	Personnel	935 062,17

- (1) Gage: 1- Hypothèque; 2- Nantissement; 3- Warrant; 4- Autres (à préciser).
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membre du personnel).
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice du 1^{er}/01/2017 au 31/12/2017

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
.Avals & cautions	307 748 000,00	249 624 000,00
.Engagement en matière de pensions de retraites & obligations similaires.		
.Autres engagements donnés	27 897 000,00	29 197 000,00
TOTAL (1)	335 645 000,00	278 821 000,00

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
.Avals & cautions	55 674 296,39	33 629 880,00
.Autres engagements reçus	935 062,17	1 858 180,00
TOTAL (2)	56 609 358,56	35 488 060,00



Building a better working world
 37, Bd Abdellatif Benkaddour
 20050 Casablanca
 Maroc



Deloitte Audit
 288, Boulevard Zerkouni
 20000 Casablanca

Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
 8, Rue El Moutamid Bnou Abbad
 Casablanca

**RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société COSUMAR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 4.085.943.528,32 dont un bénéfice net de MAD 897.740.377,05.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société COSUMAR S.A. au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, la société COSUMAR S.A. a procédé à la création de la société «Wincomar» détenue à hauteur de 99,99%.

Casablanca, le 16 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

 Abdeslam BERRADA ALLAM
 Associé

Deloitte Audit

 Fawzi BRITEL
 Associé